



2024

LES FORMATIONS CONTINUES organisées par l'IFSI-IFAS DU BUGEY D'HAUTEVILLE

Directeur de l'institut : **Mr Laurent THEVENEAU**

Accessibilité au public en situation de handicap

Le bâtiment est accessible à la personne en situation de handicap moteur : les portes sont adaptées au passage d'un fauteuil roulant, un ascenseur permet d'accéder à l'étage et des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite sont présents à chaque étage. Le parking de l'institut comporte 4 places réservées aux personnes en situation de handicap.

Pour tout besoin spécifique ou demande d'aménagement de la formation, vous pouvez consulter le référent handicap de l'institut à l'adresse mail suivante referent.handicap@chph01.fr

Vous retrouvez également des informations complémentaires relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap sur notre site Internet : www.ifsishauteville.com

Siret N° 260 110 192 000 85

N° déclaration d'activité 84 01 01757 01

FICHE N°4

ACTION DE FORMATION COMPLÉMENTAIRES À L'ACCOMPAGNEMENT VAE AS - Proposition 2

PUBLIC CONCERNE / PREREQUIS

Toute personne engagée ou souhaitant s'engager dans une démarche de validation des expériences en vue de l'obtention du DEAS

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12 personnes maximum

DATES ET HORAIRES

1 session par an et par niveau
Niveau 1 : 25/26/27 mars 2024
et 5/6 juin 2024
Niveau 2 : 14/15/16 octobre
2024 et 13/14 janvier 2025
9H/12H30 13H30/17H

DUREE

35 h par niveau soit 70h
pour les 2 niveaux

LIEU

IFSI IFAS du Bugey Hauteville
Lompnes

TARIFS

600 euros pour 5 jours (niveau 1
ou niveau 2)
1100 euros pour 10 jours
(niveaux 1 et 2)

DATES LIMITES INSCRIPTIONS

4 mars 2024 pour niveau 1
2 septembre 2024 pour niveau 2

CONTACTS

Secrétariat 04 37 61 67 10
secretariat.ifsidubugey@chph01.fr
Fabienne JOLY et Lydie FALLAVIER,
responsables pédagogiques
fjoly.ifsidubugey@chph01.fr
lfallavier.ifsidubugey@chph01.fr

PRESENTATION GENERALE

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 28 mars 2022 relatif aux modalités d'organisation de la VAE pour l'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant, les candidats qui souhaitent compléter leurs connaissances et compétences **en amont de l'entretien avec le jury**, peuvent suivre des modules de formation dispensés par des organismes de formation initiale autorisés.

La formation proposée comprend deux niveaux de 35 heures chacun. Les candidats peuvent suivre un seul niveau ou les deux. L'objectif est d'accompagner le développement des compétences aides-soignantes des candidats VAE en vue de l'obtention du diplôme d'Etat.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Niveau 1

- Identifier le rôle de l'aide-soignant et son niveau de responsabilité professionnelle
- Acquérir les bases de l'hygiène nécessaires à la réalisation des soins de soins sécuritaires
- Être en capacité de collaborer au raisonnement clinique en équipe pour adapter les soins aux situations des personnes soignées.

Niveau 2

- Mettre en œuvre un raisonnement clinique de façon autonome afin de proposer la réalisation de soins aigus cohérents avec les situations des personnes, et de les transmettre sur les supports adaptés
- Connaître les outils nécessaires à l'accueil et l'encadrement d'un stagiaire.

Cf page suivante pour les contenus

METHODES PEDAGOGIQUES/EVALUATION

- Apprentissages théoriques interactifs à partir des expériences des candidats
- Ateliers pratiques en situation simulée
- Exercices et études de cas
- Analyse des pratiques professionnelles
- Travail intersession
- Evaluation de fin de formation

LES INTERVENANTS

Formateurs en IFSI/IFAS titulaires d'une licence et/ou d'un Master 2 en Sciences de l'Education, réalisant l'accompagnement à la rédaction du livret 2

L'ATTESTATION une attestation d'atteinte des objectifs sera délivrée à l'issue de la formation

LE CONTENU DE LA FORMATION

NIVEAU 1	
3 JOURS	<ul style="list-style-type: none"> • Observation clinique et mesure des paramètres vitaux : pulsations, tension artérielle, saturométrie, diurèse, bandelettes urinaires, glycémie capillaire.... • Hygiène hospitalière : infections associées aux soins, hygiène des mains, précautions standard et complémentaires, hygiène de l'environnement et des dispositifs médicaux • Définition du métier et missions associées, définition des soins réalisés par l'aide-soignant, définition des situations chroniques et aiguës, domaines d'activités et champ de compétence • Mise en œuvre de soins adaptés aux besoins de la personne : soins préventifs et curatifs • Travail en équipe pluridisciplinaire et moyens de transmissions
2 JOURS A DISTANCE	Ancrage des connaissances acquises par exploitation des retours d'expériences intersession à partir des mêmes thématiques
NIVEAU 2	
3 JOURS	<ul style="list-style-type: none"> • Raisonnement clinique de l'aide-soignant en autonomie • Transmissions ciblées • Outils d'encadrement et de tutorat • Missions de l'aide-soignant en situation de soins aiguë : <ul style="list-style-type: none"> - Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins en situation aiguë - Rôle de l'AS dans le circuit du médicament - Montage et entretien du matériel et réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire - Pris en soins d'une personne dont l'état de santé est altéré et prévention des risques liés à l'alitement, observation des perfusions, des pansements, surveillance de l'alimentation par sonde, soins et surveillance du patient porteur de sonde vésicale
2 JOURS A DISTANCE	Ancrage des connaissances acquises par exploitation des retours d'expériences intersession à partir des mêmes thématiques et complément de formation

2024

LES FORMATIONS CONTINUES organisées par l'IFSI-IFAS DU BUGEY HAUTEVILLE

FICHE D'INSCRIPTION A COMPLÉTER ET A RETOURNER AU SECRETARIAT DE L'INSTITUT

INTITULE DE LA FORMATION CHOISIE :

DATE DE LA SESSION : _____

NOM _____ JEUNE FILLE _____

Prénom _____

DATE DE NAISSANCE _____ LIEU _____

ADRESSE _____

_____ TELEPHONE _____

Adresse E-Mail : _____ (obligatoire)

L'institut s'engage dans une démarche d'accompagnement pédagogique pour les personnes en situation de handicap. Tous les apprenants, en situation de handicap temporaire ou permanent ou qui sont en situation de santé invalidante sont accompagnés durant leur formation à la condition que le type de handicap soit compatible avec les contraintes de la formation.

Si vous êtes concerné, nous vous invitons à prendre contact avec le référent pédagogique de votre action de formation au moins 15 jours avant le début de la formation

Etablissement / Employeur : _____

Service : _____

Poste occupé : _____ (joindre photocopie du diplôme)

Ancienneté dans le service: _____

Organisme de prise en charge : _____

Joindre l'attestation de prise en charge des frais de formation

Fait le _____ à _____ Signature